Lettre de D'Alembert à Voltaire, 15 février 1758

Expéditieur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. []

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Voltaire, 15 février 1758, 1758-02-15

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/dalembert/items/show/185

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitDiderot ne vous traite pas mieux, mon cher maître, que ses meilleurs et ses plus anciens amis.

RésuméL'attitude de Diderot. C'est D'Al. qui a les articles de Volt. Protecteurs de leurs ennemis. Réactions à l'art. « Fornication ». [Jean] Huber, attend la profession de foi [des ministres de Genève]. Lubières. Sur le consubstantiel, le Père, le Fils et Vernet. La Sorbonne aux abois.

Date restituée15 février [1758] Justification de la datationNon renseigné Numéro inventaire58.16 Identifiant1194 NumPappas239

Présentation

Sous-titre239 Date1758-02-15 Mentions légales

- Fiche: Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné Publication de la lettreBest. D7634 Lieu d'expéditionParis DestinataireVoltaire Lieu de destinationLausanne Contexte géographiqueLausanne

Information générales

LangueFrançais Sourceautogr., « à Paris », adr., cachet, 3 p. Localisation du documentDen Haag RPB 129, G16A30, 12

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné Auteur(s) de l'analyseNon renseigné Notice créée par <u>Irène Passeron</u> Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024